

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	51

CONVOCACTION

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

OBJET

Subvention à l'association  
Maison des Jeunes et de la  
Culture de L'Aigle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents** : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs** : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER  
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL  
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

**Représentés** : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER  
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE  
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés** : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

**Absente** : Nathalie RIBAUTL

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240328-2024-03-28-053-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2024  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Monsieur BEAUFILS, Vice-Président délégué aux Sports informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 6 000 € de l'association Maison des Jeunes et de la Culture de L'Aigle (MJC) pour l'organisation de son programme d'activités estivales intitulé Les Jeux Ouch'Lympique 2024.

Cet événement, s'inscrivant dans le cadre des célébrations olympiques, a pour but de proposer une semaine complète d'animations à destination de l'ensemble des habitants du territoire. Il contribue en outre :

- à l'attractivité et au rayonnement du territoire ;
  - à la promotion des valeurs de l'olympisme : non-discrimination, respect de soi, de son corps, des règles et de l'environnement, solidarité ;
  - à proposer un temps de rencontres et d'échanges pour favoriser le « mieux-vivre » ensemble.
- 
- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
  - Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 3 000 € à l'association Maison des Jeunes et de la Culture de L'Aigle pour l'année 2024
- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une aide logistique et matérielle pour l'organisation de cette manifestation
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024

**VOTE : UNANIMITÉ**

03 AVR. 2024

Acte reçu en préfecture le  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire

03 AVR. 2024

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240328-2024-03-28-053-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2024  
Date de réception préfecture : 03/04/2024